

ECO-Technologies finaliste pour le Grand Prix de l'Entrepreneur d'Ernst & Young

PIGEON HILL - Paul Laplante et son épouse, Noëlline Rivard-Laplante, copropriétaires de l'entreprise ECO Technologies de Pigeon Hill, sont en lice pour le prestigieux Grand Prix de l'Entrepreneur d'Ernst & Young.

Mylène Doiron

L'Acadie NOUVELLE

Visant à rendre hommage à des gens d'affaires ayant créé des entreprises prospères, le Grand Prix de l'Entrepreneur d'Ernst & Young attribue des prix aux niveaux régional, national et international.

Ancien pêcheur, M. Laplante faisait face à une problématique d'ensablement et cherchait un moyen de remédier à cette situation. Après quelques années de recherche, il découvre l'Amphibex.

Fondée en 1998, l'entreprise offre des services de dragage de fonds marins, de creusage, de pompage d'eau, de bris de glace préventif et de divers travaux environnementaux grâce à une excavatrice polyvalente et amphibie qui se déplace aussi bien sur l'eau que sur la glace ou la terre.

«Nous travaillons constamment à développer de nouveaux créneaux. Quand nous faisons face à un problème, nous tentons de le relever. C'est pourquoi nous adaptons constamment l'Amphibex pour élargir les services offerts», explique M. Laplante.

Seul finaliste francophone de la région Atlantique, ECO Technologies est une jeune entreprise en pleine expansion. Les propriétaires ont d'ailleurs fait l'achat d'une seconde Amphibex l'année

dernière.

«Nous comptons 50 % de notre marché à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons à la grandeur du Canada et nous venons même de recevoir une demande pour aller poser des pipelines à Rio de Janeiro», rapporte le propriétaire.

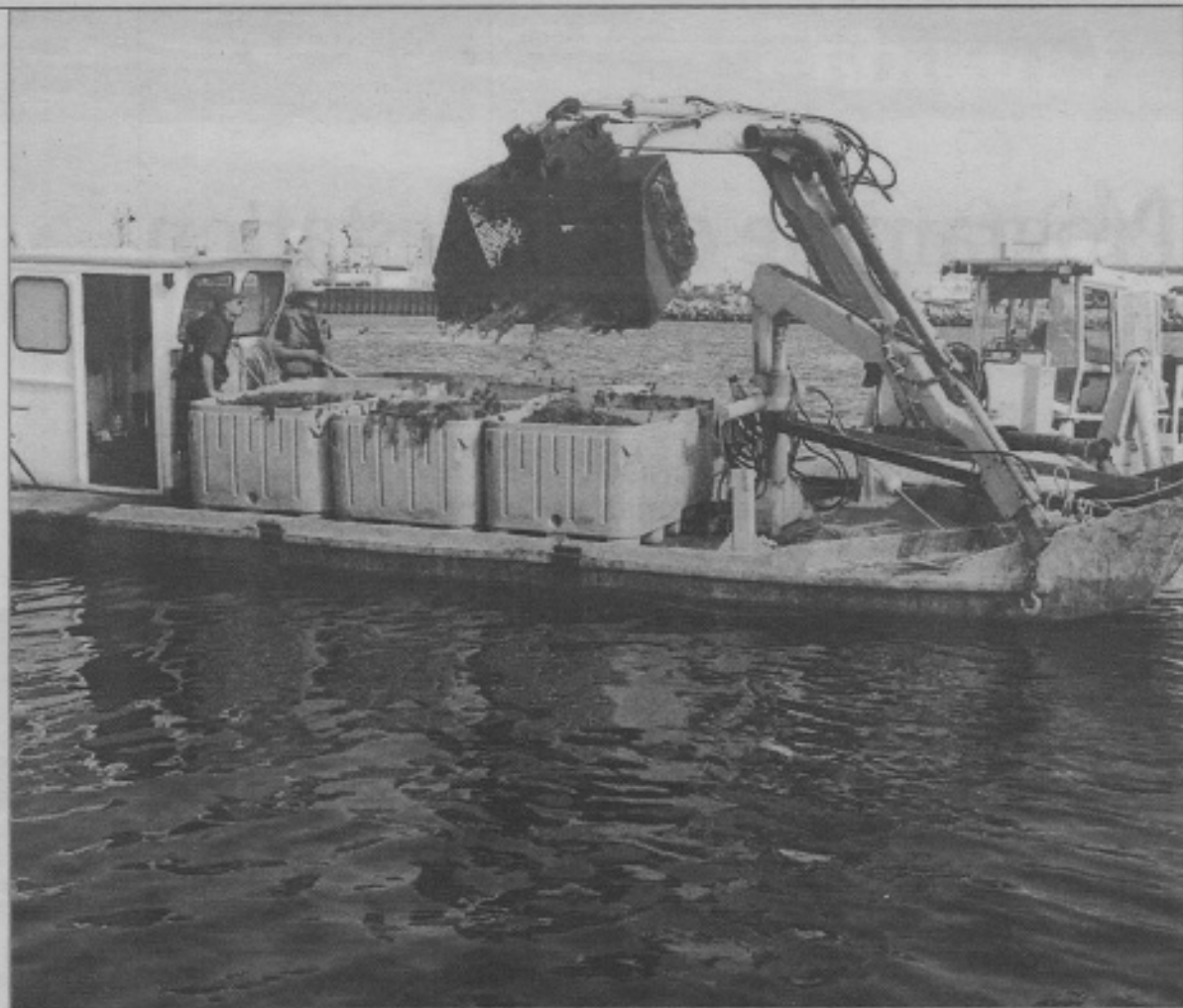
L'entreprise compte 10 employés à temps plein et 4 autres à temps partiel. Paul Laplante ose espérer qu'il pourra conserver tout son monde et contribuer, à petite échelle, à contrer l'exode vers l'ouest du pays.

«On ne s'arrête pas là. On continue et on va de l'avant. On a le vent dans les voiles présentement et on a bien des projets en cours. On a gagné le prix du Conseil économique du Nouveau-Brunswick en 2005, on a été finaliste du RDEE à Ottawa et on a remporté le prix d'innovation de la province», souligne Paul Laplante qui a apprécié la visibilité que ces concours ont apportée à son entreprise.

Le lauréat de l'Atlantique sera connu au cours du mois de septembre et le gagnant national, en novembre, mais pour le propriétaire d'ECO-Technologies, la partie est déjà gagnée grâce à leur nomination.

«Nous avons été surpris et vraiment fiers d'être sélectionnés pour ce prix. C'est une compétition de très haut niveau et le simple fait d'être en nomination fait de nous des gagnants», a déclaré Paul Laplante.

«Ça n'a pas toujours été facile, mais on a travaillé fort. On est croyants et notre partenaire numéro 1 en affaires, c'est Lui», a commenté l'Acadien, humble devant son succès.



La compagnie ECO-Technologies se spécialise dans divers domaines avec l'utilisation d'équipement multifonctionnel.

ARCHIVES

EMPRUNTEZ, GRATTEZ ET GAGNEZ!

**COUREZ LA
CHANCE DE GAGNER**

- Un crédit voyage de la destination de votre choix
- Une partie de hockey des Canadiens au Centre Bell
- Un certificat cadeau d'ameublement
- Un an d'essence gratuite
- ou l'un des autres nombreux prix.

**COMMENT PARTICIPER ?
C'EST SIMPLE !**

Faites un prêt hypothécaire ou personnel à votre Caisse populaire acadienne **ENTRE LE 2 AVRIL ET LE 26 OCTOBRE 2007** et le tour est joué!

